



# DIVISION DEPARTEMENTALE 92

## Règlement 2024



### Catégories des équipes :

Arc Classique femmes  
Arc Classique hommes  
Arc à Poulies femmes  
Arc à Poulies hommes

} **U18 à S3**

### Limitations :

Par **catégorie d'équipe**, un club/Cie ne peut pas avoir plusieurs équipes dans le même niveau de division.

Tout club/Cie ayant une équipe en **Division Nationale (D2, D1) et/ou une équipe en Division Régionale (DRH, DRE)**, dans la même catégorie, ne peut pas aligner **ses 3 meilleurs archers** de la saison précédente (cf. classement national FITA) dans son équipe DD dans la même arme. S'il a une équipe au niveau National **et** au niveau Régional, ce sont les **6 premiers archers** du classement qui ne peuvent pas tirer au niveau départemental.

**Les concours de la DD92** : Respect du règlement fédéral dans les épreuves programmées.

**1 tir salle 18m Chatenay Malabry le 17 décembre 2023**  
**1 tir TAE International à Antony le 9 juin 2024**  
**1 Tir TAE National à Sceaux/Fontenay 16 juin 2024**

### Règlement :

**A -Composition et inscription des équipes pour chaque épreuve :**

**1/ Minimum 3 archers, maximum 4 archers.**

Les archers peuvent être différents d'une étape sur l'autre.

Tous les membres d'une équipe, y compris le ou la capitaine le cas échéant, doivent être en tenue de club identique. (sous peine d'exclusion)

**2/Pas de mixité, ni de sexe, ni d'arme.**

Siège associatif : Chez M. Raphael STORA - 126 rue de l'agriculture, 92700 COLOMBES

[www.tiralarc92.com](http://www.tiralarc92.com) - SIREN : 447 799 859 00015 - APE/NAF : 926C

Public



# DIVISION DEPARTEMENTALE 92

## Règlement 2024



### 3/ Catégories, distances de tir et blasons.

Les catégories tirent aux distances et sur les blasons réglementaires en vigueur.

**ATTENTION POUR LA FINALE régionale tir à 70 mètres : catégories : de U18 à S3 (pas de U15)**

### TIR EN SALLE :

Arme	Catégories	Distance de tir	Blasons
Arc Classique	U18 à S3	2x18 mètres	40cm
Arc Poulies	U18 à S3	2x18 mètres	Trispot de 40

### TAE NATIONAL

Arme	Catégories	Distance de tir	Blasons
Arc Classique	U18 à S3	2 x 50 mètres	122 cm
Arc à Poulies	U18 à S3	2 x 50 mètres	122 cm

### TAE INTERNATIONAL

Arme	Catégories	Distance de tir	Blasons
Arc Classique	U18	2 x 60 mètres	122 cm
	U21 à S3	2 x 70 mètres	122 cm
Arc à Poulies	U18 à S3	2 x 50 mètres	80 cm réduit

**4/ Dépôt des équipes nominatives** auprès de l'organisateur et du CD92 (sport@tiralarc92.com) **au plus tard le 3 décembre 2023.**

Un changement de composition est possible jusqu'au début de l'échauffement, mais le nombre d'archers ne pourra être supérieur à celui indiqué lors de



# DIVISION DÉPARTEMENTALE 92

## Règlement 2024



l'inscription préalable. Un contrôle sera effectué par l'organisateur, et un représentant du CD 92.

### B - Compétitions :

Les compétitions et les départs sont **imposés** pour les concours TAE, **Pour la salle départ au choix, mais obligation est faite pour tous les archers d'une équipe de tirer sur le même départ.**

### C - Organisation des tirs :

**1/Tous les archers d'une même équipe doivent tirer sur le même départ et idéalement sur des cibles voisines (1A, 1B, 2A, 2B par exemple).**

### D - Classement des équipes :

**1/ Le classement des équipes s'opère après chaque épreuve en additionnant les points des 3 meilleurs scores de l'équipe déclarée.**

**2/ A l'issue de chaque épreuve, des points sont attribués aux équipes en fonction de la place obtenue :**

Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points
<b>1</b>	40	<b>5</b>	24	<b>9</b>	12	<b>13</b>	4
<b>2</b>	36	<b>6</b>	21	<b>10</b>	10	<b>14</b>	3
<b>3</b>	32	<b>7</b>	18	<b>11</b>	8	<b>15</b>	2
<b>4</b>	28	<b>8</b>	15	<b>12</b>	6	<b>16</b>	1

**3/ En cas d'absence à l'une des étapes ou si l'équipe n'est pas conforme, aucun point ne sera attribué à l'équipe concernée., mais elle pourra cependant participer à l'étape suivante.**

**4/ Le classement général sera effectué à l'issue des trois épreuves et donnera lieu à une remise de prix qui récompensera les 3 meilleures équipes de chaque catégorie.**

### E - Départage des équipes :

**1/ Lors de chaque épreuve, les égalités sont tranchées sur le meilleur score individuel, puis sur le 2ème score.**



# DIVISION DÉPARTEMENTALE 92

## Règlement 2024



**2/ En cas d'égalité persistante**, les 2 équipes seront déclarées ex-aequo et se verront attribuer les points correspondants à cette place.

**3/ Pour le classement final**, en cas d'égalité de points à l'issue des 3 épreuves, le départage se fera sur le meilleur score total obtenu en additionnant les scores des 3 épreuves, puis sur la meilleure place obtenue pour chaque équipe lors de ces 3 épreuves.

En cas d'égalité persistante, les équipes seront déclarées ex-aequo.

### **F - Finale Régionale des Divisions Départementales et accès en DR Honneur :**

**Les équipes sélectionnées à l'issue de la DD92, conformément au règlement régional en vigueur (cf. [www.tiralarcidf.com](http://www.tiralarcidf.com)), s'engagent à participer à la Finale Régionale des Divisions Départementales et en cas de victoire à cette compétition, de monter l'année suivante en DR Honneur.**

En cas de refus de monter, le club se verra imposer les sanctions définies par le Comité Régional.

**Cas particulier des équipes « arc à poulies femmes »** : Le règlement de la région ne prévoit pas de finale pour cette catégorie d'équipes en raison de leur faible nombre. Si des équipes s'engagent sur la Division Départementale 92, elles ne participeront pas à la finale régionale et accéderont directement à la Division Régionale. **(A vérifier lors de la parution du règlement)**

**Le non-respect de ces dispositions pourra entraîner l'exclusion de l'équipe concernée.**



# DIVISION DÉPARTEMENTALE 92

## Règlement 2024



### Engagement d'équipe(s)

Club

/

Cie :

\_\_\_\_\_

Contact : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

### Équipe(s)

- Arc classique femmes
- Arc classique hommes
- Arc à poulies femmes
- Arc à poulies hommes

**Par ce formulaire, l'équipe s'engage à respecter le règlement de la Division Départementale 92.**

**Date limite de dépôt des équipes auprès du CD92 et de l'organisateur**

**Le 3 décembre 2023**

**Inscription : 50 € par équipe (3 épreuves)**

*Le département finance le solde auprès des organisateurs*

**Important : Aucun remboursement ne sera effectué en cas de désistement intervenant dans un délai inférieur à 2 semaines avant la 1<sup>ère</sup> épreuve.**

Règlement à l'ordre du Comité Départemental de Tir à l'Arc 92.

**Comité Départemental de Tir à l'Arc 92 – « Division Départementale 92 »**

Marie-France BRICARD - 1 rue Meryon - Appt 85 - 75016 PARIS sport@tiralarc92.com



# DIVISION DEPARTEMENTALE 92

## Règlement 2024



# Inscription Équipe – Étape n°1 – Tir salle 18m Chatenay Malabry le 17 décembre 2023

**Document à dupliquer pour chaque catégorie d'équipe engagée**

Club / Cie : \_\_\_\_\_

Contact : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

### Équipe(\*) :

- Arc classique femmes
- Arc classique hommes
- Arc à poulies femmes
- Arc à poulies hommes

Archer	N° licence	Catégorie	Score

Document à envoyer **au plus tard le 3 décembre 2023** par courrier ou courriel à :

L'organisateur dont les coordonnées figurent sur le mandat de la compétition.

Et au Comité Départemental de Tir à l'Arc 92 – « Division Départementale 92 »

Marie-France BRICARD - 1 rue Meryon - Appartement 85 - 75016 PARIS sport@tiralarc92.com



# DIVISION DEPARTEMENTALE 92

## Règlement 2024



# Inscription Équipe – Étape n°2 – Tir International TAE Antony le 9 juin 2024

**Document à dupliquer pour chaque catégorie d'équipe engagée**

Club / Cie : \_\_\_\_\_

Contact : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

### Équipe(\*) :

- Arc classique femmes
- Arc classique hommes
- Arc à poulies femmes
- Arc à poulies hommes

Archer	N° licence	Catégorie	Score

Document à envoyer **au plus tard le 3 décembre 2023** par courrier ou courriel à :

L'organisateur dont les coordonnées figurent sur le mandat de la compétition.

Et au Comité Départemental de Tir à l'Arc 92 – « Division Départementale 92 »

Marie-France BRICARD - 1 rue Meryon - Appartement 85 - 75016 PARIS [sport@tiralarc92.com](mailto:sport@tiralarc92.com)

Siège associatif : Chez M. Raphael STORA - 126 rue de l'agriculture, 92700 COLOMBES

[www.tiralarc92.com](http://www.tiralarc92.com) - SIREN : 447 799 859 00015 - APE/NAF : 926C



# DIVISION DÉPARTEMENTALE 92

## Règlement 2024



# Inscription Équipe – Étape n°3 – Tir National TAE Sceaux/Fontenay aux Roses le 16 juin 2024

**Document à dupliquer pour chaque catégorie d'équipe engagée**

Club / Cie : \_\_\_\_\_

Contact : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

### Équipe(\*) :

- Arc classique femmes
- Arc classique hommes
- Arc à poulies femmes
- Arc à poulies hommes

Archer	N° licence	Catégorie	Score

Document à envoyer **au plus tard le 3 décembre 2023** par courrier ou courriel à :

L'organisateur dont les coordonnées figurent sur le mandat de la compétition.

Et au Comité Départemental de Tir à l'Arc 92 – « Division Départementale 92 »

Marie-France BRICARD - 1 rue Meryon - Appartement 85 - 75016 PARIS sport@tiralarc92.com